

à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône, je me sens bien incapable de tenter d'en faire une analyse savante et en profondeur. Cela me serait d'autant plus difficile à la suite du discours que vient de nous servir ce sage leader politique de longue expérience, dont l'excellence académique ennoblit cette Chambre, le sénateur Hicks.

Madame le Président, je ne puis que reprendre ici les félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses que j'ai eu l'opportunité de vous exprimer dès l'annonce de votre accession au poste le plus élevé du Sénat. Tous vos collègues, comme moi-même, n'étions pas simplement satisfaits, mais nous nous sommes réjouis que la présidence vous soit offerte et que vous l'ayez acceptée. Depuis mon entrée au Sénat, j'ai constaté que plus que tout autre vous donniez un haut standard d'exemple d'assiduité et de compétence dans l'accomplissement des devoirs du sénateur. Je formule le vœu que vous soyez encore longtemps avec nous afin que tous les sénateurs, présents et à venir, puissent continuer de profiter de cet exemple, de s'appuyer sur votre sagesse et de compter sur votre cordiale amitié.

A nos nouveaux collègues, la plus sincère des bienvenues. Tout comme le sénateur Flynn, j'aurais peut-être aimé que les rangs de son équipe soient augmentés davantage, mais il obtient en qualité ce qu'il n'a pas reçu en quantité.

Plusieurs d'entre nous avons appris à connaître le sénateur Asselin à l'autre endroit ou au cours des séances du Comité mixte sur la Constitution. C'est un rude joueur et il ne compromet pas. Mais, au moment voulu, il sait composer et il le fait loyalement.

Le sénateur Laing est un vieux routier dont l'expérience nous sera précieuse. Sa première candidature remonte à 35 ans, et sa première élection à 24. Cette expérience l'a porté à la législature de sa province de même qu'à l'autre endroit où il a su se distinguer, quel que soit le ministère qu'on lui ait demandé d'occuper. Mais, ce qui est plus, avec le sénateur van Roggen, il a une connaissance personnelle du grand nord-ouest canadien et de ses habitants, et jusqu'à ce que notre Constitution permette autrement, je veux bien voir en eux, ici, les porte-parole de ce secteur si important, mais si isolé, de notre population.

Les sénateurs Greene et Côté sont presque des jumeaux politiques, ayant été élus à la Chambre des communes ensemble, admis au Conseil privé ensemble, et appelés au Sénat ensemble. Je n'ai pas examiné les dossiers fragiles de leur santé, mais je ne serais pas surpris qu'ils aient, à un certain moment, été hospitalisés ensemble. Assurons-les donc qu'ils ne recevront ici que du «tender loving care», puisque nous ne voulons pas manquer de profiter de leur jugement, de leurs talents oratoires et de la profonde humanité qu'ils ont manifestée à l'autre endroit.

Le sénateur Neiman, dont la jeunesse et la prestance nous comblent, a elle-même fait ses armes en droit et en politique, mais c'est surtout à titre de mère d'une jeune famille que je veux l'accueillir ici. Qu'elle ne soit pas intimidée si son entrée ici est faite à même une volée de Conseillers privés.

Et, si on doit traduire ou interpréter les derniers mots par l'expression: «une volée de Conseillers privés», permettez-moi d'assurer les sénateurs que je l'utilise dans son sens strictement aéronautique.

Le discours du trône, à l'ouverture d'un nouveau Parlement, est un peu comme était, autrefois, le sermon d'ou-

[L'honorable M. Lafond.]

verture d'une retraite pascale. Si le prédicateur est capucin, alors on passe en revue les sept péchés capitaux; si, par ailleurs, il est dominicain, on s'adresse aux sept dons de l'Esprit-Saint et aux vertus qui en découlent. Or, déjà, on a prétendu que ce document-ci serait plutôt jésuitique et que chacun y trouve son compte...

L'honorable M. Flynn: Les jésuites parlaient surtout de la mort.

L'honorable M. Lafond: ... chacun y trouve son compte: l'opposition dans chacune de ses sectes parlementaires, les provinces, et peut-être même un bon nombre de pontifes, petits et grands, du journalisme écrit ou parlé. La stupéfaction de ces derniers, cependant, ne peut être que de courte durée, car, depuis qu'ils se sont arrogé le rôle de seule opposition perpétuelle et résolue à tout gouvernement, ils ne croient plus pouvoir exister ou fonctionner hors d'un négativisme presque permanent.

On a prétendu que, dans ce discours du trône, le gouvernement aurait fait marche arrière vis-à-vis la dernière campagne électorale. C'est peut-être un peu vrai. Le premier ministre a lui-même admis la leçon servie par l'électorat. Mais le gouvernement ne reculait pas devant le vide, il recule de positions établies, en vue d'une reprise plus conforme aux désirs de la population, du programme développé et poursuivi à la lumière de la doctrine libérale.

Il ne faudrait pas croire que, parce que le gouvernement libéral a subi un peu de revers dans la faveur publique, le monopole de la vérité ait été détourné vers les autres partis ou vers les gouvernements des provinces.

L'honorable M. Flynn: Il ne faut pas rester à la même place, non plus.

L'honorable M. Lafond: Le gouvernement libéral est toujours en place, son appui dans la population, comme à l'autre endroit, étant toujours plus considérable que celui de tout autre parti. Il entend bien consulter davantage les provinces, coordonner davantage les programmes de tous les paliers de gouvernement, mais ceci dans le respect intégral de la nature de notre État fédéral, et gare à ceux qui feront obstruction à cet objectif.

Le gouvernement, je disais plus tôt, a reculé en vue d'une reprise. Quel que soit le parti auquel ait été confiée la responsabilité du gouvernement, il me semble que, en cette période de 1972-73, il fallait que l'institution même du gouvernement, à tous ses paliers, se rapproche du citoyen. Il me semble que, au cours de ces dernières années, s'est développé l'esprit que l'État pouvait faire fonctionner les gens, alors que ce sont les gens qui font fonctionner l'État.

• (2140)

[Traduction]

Étant donné les responsabilités bien secondaires qui m'imcombaient lors de la dernière application pratique de la démocratie, j'ai pensé, étant donné le résultat, qu'il ne ferait de mal à personne de revenir aux principes fondamentaux de l'action politique. Dans cette perspective, j'ai commencé à relire les mémoires du compte de Woolton. Au début de sa carrière, bien des années avant de devenir le Bobby Orr de l'organisation politique, Frederick Markis, nom qu'il portait alors, était sur le point de se joindre à une vaste entreprise commerciale, et au lendemain de la première guerre mondiale, c'est-à-dire en 1919, il partit pour les États-Unis pour se familiariser dans ce pays avec la gestion commerciale et industrielle.